

*Enfin, je rejoins ceux que j'ai tant aimés.*

*Ses neveux :*

La famille de feu Claude **Vernez** ;

Jean-Jacques **Vernez** à Yverdon ;

Raymond **Vernez** à Corseaux et famille ;

Roger **Vernez** à Moudon et famille ;

*Son beau-frère et sa belle-sœur :*

Jean-Paul et Yvonne **Muller** à Aubonne et famille ;

*Ses chers voisins :* Danielle et Alain **Mercier** à Oulens;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

## **Madame Bluette MULLER-VERNEZ**

qui s'est endormie paisiblement le mardi 21 décembre 2021, à l'âge de 96 ans.

Un merci particulier est adressé à tous les voisins et amis de l'avoir si gentiment accompagnée pendant des années. Merci à toute l'équipe du CMS de Moudon qui lui apportait chaque jour, non seulement de bons soins, mais aussi des petits moments de plaisir dans sa solitude, ainsi qu'à tout le personnel de l'EMS La Lembaz à Granges pour leur gentillesse, accompagnement et dévouement.

Culte au temple de Curtilles le jeudi 6 janvier 2022 à 14 heures 30,  
en présence de ses cendres. Pass Covid obligatoire.

Honneurs à 15 heures, ouverts à chacun.

Pour adresse : Jean-Jacques Vernez, Rue du Rivage 9, 1400 Yverdon-les-Bains.

En lieu et place de fleurs, privilégiez la paroisse de Curtilles-Lucens, 1522 Lucens  
au CCP 10-21755-0, IBAN CH91 0900 0000 1002 1755 0, mention « *deuil*

*Bluette Muller-Vernez* ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*C'est dans le calme et la confiance  
que sera votre force, a dit le Seigneur.*

*Esaïe 30 : 15*